

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura session ordinaire du conseil municipal le 13 novembre 2017 à 20 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur l'article 5.5.1.4 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique que la hauteur du garage est fixée à 6 mètres (19.5pi). La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage d'une hauteur de 8.38m.

Identification du site concerné :

Propriété de Madame Marthe Simard située au 103, chemin de l'Éperlan à Hébertville.
Désignation cadastrale : Lot no 4 685 080 cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce vingt-septième jour du mois d'octobre deux mille DIX-SEPT.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 27^e octobre 2017 entre 8 h et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27^{ième} jour d'octobre 2017.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim